

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Seizième session du Comité pour les plantes
Lima (Pérou), 3 – 8 juillet 2006

Rapports régionaux

OCEANIE

Informations générales

- a) Membre régional (auteur du rapport): **Greg Leach (Australie)**
- b) Membre suppléant: **Osia Gideon (Papouasie-Nouvelle-Guinée)**
- c) Parties de la région: Australie, Fidji, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Vanuatu.

Répertoire régional

Lors d'une réunion régionale récente, il a été convenu que compte tenu du petit nombre de Parties dans la région, il serait souhaitable d'avoir pour l'Océanie un seul répertoire de spécialistes couvrant toutes les questions CITES. En conséquence, l'ancien répertoire de spécialistes des plantes inclura les personnes à contacter pour les questions touchant à la faune. Ce nouveau répertoire en est à la phase finale; il sera ensuite communiqué au Secrétariat qui le placera sur le site web de la CITES. La réunion régionale tenue en mai 2006 a été l'occasion de mettre à jour le répertoire.

Communication avec les Parties de la région

La communication a été active dans la région à l'occasion du troisième atelier sur le renforcement des capacités en Océanie, tenu en Australie (8-11 mai 2006). Une partie de cet atelier a été consacré à une réunion régionale.

Le représentant régional a communiqué avec:

- a) toutes les Parties de l'Océanie pour les informer au sujet de la 16^e session du Comité pour les plantes et leur demander de contribuer à l'ordre du jour;
- b) l'organe de gestion et l'autorité scientifique de l'Australie sur les hybrides d'orchidées et l'application de la nouvelle annotation et de la nouvelle définition de "reproduction artificielle";
- c) TRAFFIC SEA, au sujet des activités en cours concernant les études sur le commerce du bois d'agar et la représentation du Comité pour les plantes à l'atelier sur le bois d'agar de Malaisie tenu en 2006;
- d) des groupes de travail comme celui sur l'examen des annexes;

e) la Papouasie-Nouvelle-Guinée, concernant les matériels végétaux exportés pour des foires.

Activités de renforcement des capacités

La décision 13.100 demande que des fonds soient recherchés pour tenir un autre atelier sur le renforcement des capacités en Océanie, afin de fournir une progression logique à la formation dispensée lors des deux premiers ateliers et fournir ce qui est probablement le seul mécanisme viable pour tenir une réunion régionale avant la CdP14. Des fonds suffisants ont été réunis et la principale initiative dans la région durant la période couverte par le présent rapport a été le troisième atelier sur le renforcement des capacités tenu à Brisbane (Australie) du 8 au 11 mai 2006. Les fonds pour cet atelier ont été fournis par l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et le Secrétariat CITES.

Toutes les Parties de l'Océanie (Australie, Fidji, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Vanuatu) étaient représentées, de même que des non-Parties (Iles Cook, Iles Salomon, Tonga et territoire français de Nouvelle-Calédonie). Etaient également présents les représentants régionaux au Comité pour les plantes et des représentants de TRAFFIC Océanie, de *South Pacific Regional Environment Program* (SPREP) et de *Great Barrier Reef Marine Park Authority* (GBRMPA).

Trois jours ont été consacrés au renforcement des capacités, un jour à une réunion régionale et un jour à la visite d'une pépinière spécialisée dans le prélèvement de la flore indigène.

Le Secrétariat a conduit des séances d'introduction sur les sujets suivants: comment devenir Partie à la CITES, les obligations découlant de la CITES, la CdP, et l'étude du commerce important. Le fonctionnement de la CITES dans les petits Etats insulaires et une étude de cas des Fidji ont fait office de présentations d'introduction. Les participants ont déterminé les besoins de la CITES lors de l'atelier et sur cette base, ils ont formé de petits groupes et mis au point un projet de proposition de financement selon un modèle développé pour l'atelier.

Une journée de travail a été axée sur les avis de commerce non préjudiciable, avec des présentations sur les crocodiles, le bois d'agar, les tridacnes, les coraux et le napoléon. Une autre a été consacrée aux questions de gestion, avec des discussions sur l'application de l'inscription du grand requin blanc, la sensibilisation du public aux Fidji, le système de permis aux Iles Cook, le commerce des tridacnes aux Tonga, et une formation spécifique des douaniers.

Durant la réunion régionale, il y a eu une présentation et une discussion sur la manière de se préparer à assumer le rôle de représentant régional, reprenant les discussions d'un atelier précédent sur la nécessité d'une stratégie de succession pour augmenter la participation de pays insulaires plus petits dans la représentation de l'Océanie aux comités CITES.

Il ne fait aucun doute que dans une région telle que l'Océanie, où il n'y aura jamais les ressources nécessaires pour tenir des réunions spécifiquement régionales, des événements tels que les ateliers sur le renforcement des capacités offrent le moyen de tenir des réunions régionales. Il est donc crucial que les représentants régionaux participent à ces ateliers. Dans une région où il y a une majorité de non-Parties, il est également crucial que les non-Parties participent à ces ateliers dont un des résultats tangibles est d'inciter les pays à devenir Parties à la Convention. Les non-Parties sont aussi des acteurs importants dans le commerce des espèces sauvages dans la région; leur participation facilite la compréhension du commerce et améliore la communication dans la région.